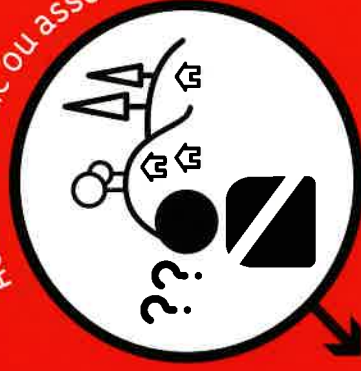


LE MODE D'EMPLOI de l'avant-thèse
cible chez un acteur public ou associatif

Futur doctorant

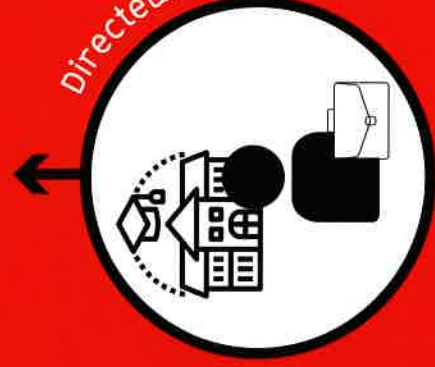


Acteur public ou associatif

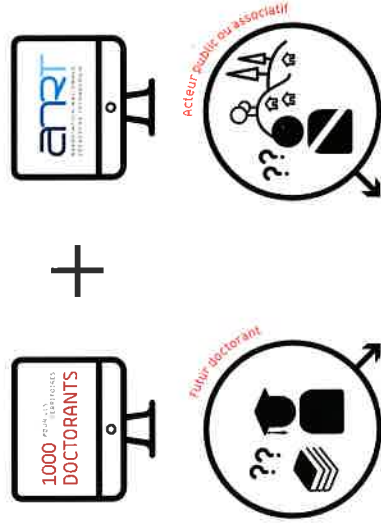


1000 POUR LES TERRITOIRES DOCTORANTS

Directeur de thèse

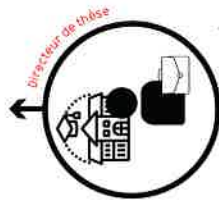


1 S'informer



Plateforme 1000 POUR LES TERRITOIRES DOCTORANTS

3 Rencontrer les autres acteurs



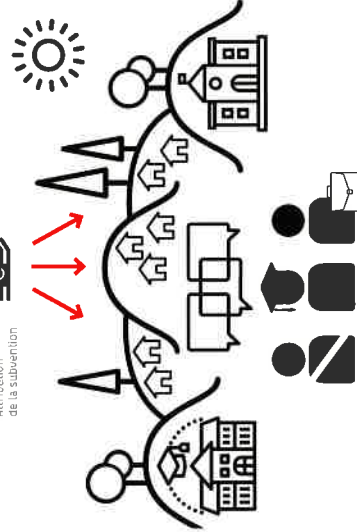
4 Co-construire le projet final



5 Faire la demande de subvention



6 Mener ensemble la thèse Cifre



Sur <https://1000doctorants.hesam.eu>:

Découvrez le programme, les témoignages et les conseils de ceux qui vous ont précédés, posez vos questions, participez à une séance d'information.

Sur www.anrt.asso.fr :

Consultez les conditions d'octroi de la Cifre et vérifiez votre éligibilité à la subvention sur le site de l'ANRT.

Futur doctorant :

- Identifiez son objet de recherche
- Réalisez un 1^{er} état de l'art (qui a écrit quoi sur ce sujet, dans quelle discipline?)
- Identifiez les potentiels employeurs sur la base d'une cartographie du système d'acteurs (qui fait quoi sur ce sujet, avec quelles compétences et en relation avec quel autre acteur?)

L'acteur public ou associatif :

Définissez le grand défi sur lequel un doctorant pourrait être embauché et les missions que vous pourriez lui confier en lien avec ce sujet.

Le futur doctorant, l'acteur public ou associatif et le directeur de thèse :

- S'inscrivent sur la plateforme <https://1000doctorants.hesam.eu>
- Déposent leurs annonces présentant leur sujet de recherche et le territoire qui les intéresse
- Consultent les offres déjà en ligne
- Se mettent en relation
- A noter : au moment de l'inscription, les 3 acteurs ont la possibilité de définir des alertes mail pour être prévenus lorsqu'une annonce sur une thématique ou un territoire de leur intérêt est déposée.

Le projet de thèse doit être co-construit pour être réussi. Le trio d'acteurs se réunit autant que nécessaire pour :

- définir le sujet de recherche,
- la problématique,
- les hypothèses de recherche,
- la méthodologie,
- le calendrier,
- la répartition du temps du futur doctorant entre la structure d'embauche et l'université,
- les attentes et livrables pour chacun des acteurs y compris pour le futur doctorant et inscription de la thèse dans son projet d'insertion professionnelle.

Le futur doctorant ou l'acteur public et associatif font la demande de subvention en ligne auprès de l'ANRT

Le dossier comprend les éléments suivants

- projet de recherche co-construit par les 3 parties,
- lettre d'engagement de la structure d'accueil,
- lettre d'engagement du directeur de

laboratoire,
□ lettre d'engagement du directeur de l'école doctorale,

- présentation de la structure d'accueil et du laboratoire,
- CV du futur doctorant exhaustif et à jour,
- Notes du diplôme de Grade Master.

Fixez des temps de rencontre réguliers, entre le doctorant, l'acteur public ou associatif et le directeur de thèse (par exemple : une fois par trimestre)

1000 doctorants pour les territoires organise des rencontres nationales et travaille actuellement à la mise en place de modules de formation doctorale.

Les collectivités territoriales, les associations et les établissements publics locaux sont éligibles à une subvention de l'État quand ils embauchent un doctorant dans leurs services pour qu'il y réalise son travail de thèse, sur un sujet intéressant la structure accueillante. La subvention s'appelle la Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche). Elle est financée par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui en a confié la gestion, la promotion et l'animation à l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT).

Pourtant, moins de 6% des 1 433 Cifre de 2018 ont été allouées à des collectivités territoriales ou des associations ayant une action sociale.

HESAM Université et ses partenaires ont créé le programme 1000 doctorants pour les territoires pour donner aux doctorants l'occasion de réaliser leur thèse en sciences humaines et sociales dans des collectivités territoriales ou des associations et pour aider les acteurs publics et associatifs ainsi que les équipes de recherche françaises à se saisir du dispositif.

Des sessions d'information sont organisées et une plateforme de mise en relation des trios d'acteurs nécessaires au projet (acteur public ou associatif, futur doctorant, directeur de thèse) est disponible : <https://1000doctorants.hesam.eu>.

Dans le montage d'un projet de thèse Cifre chez un acteur public ou associatif, 3 points sont à garder en tête :

- 6 mois à un an, c'est en moyenne le temps que prend un projet de thèse Cifre à se mettre en place ;
- La co-construction du projet, la définition des attentes et livrables pour chacun des acteurs, l'inscription de ce travail de thèse dans le parcours professionnel du doctorant et dans la politique de la structure accueillante, sont des étapes fondamentales à la réussite du projet.
- Des temps de rencontre réguliers assurent une collaboration étroite entre les exigences de la recherche et celles de l'acteur public ou associatif.

Pour toute question, connectez-vous sur <https://1000doctorants.hesam.eu> ou contactez-nous à l'adresse mail 1000doctorants@hesam.eu.

HESAM
UNIVERSITÉ
15, rue Soufflot, 75005 Paris
01 56 81 20 00

Le programme «1000 doctorants pour les territoires» est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du MESRI sur l'insertion professionnelle des diplômés en sciences humaines et sociales et financé par le Ministère à ce titre.

